

➤ Budget 2012

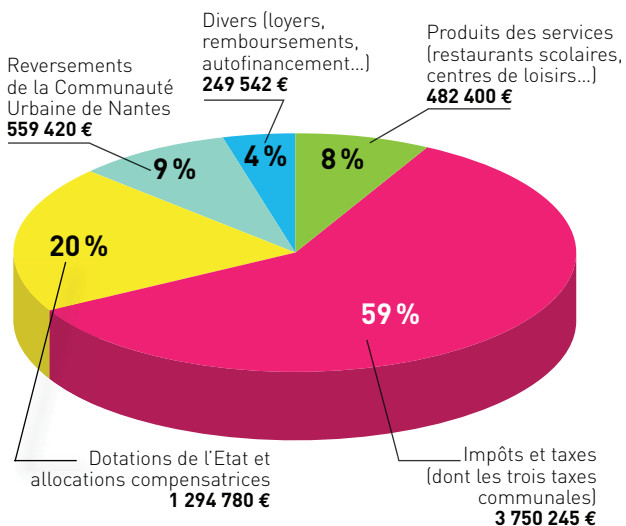
Le vote du Budget communal est un temps fort de la politique locale menée par l'équipe municipale. Il révèle ses objectifs pour les habitants, les moyens mis en œuvre pour les financer et les principaux axes de sa gestion. Le Budget 2012 présenté et voté au Conseil Municipal le 28 mars 2012 est un budget prévoyant et dynamique, allié à une fiscalité toujours raisonnable et maîtrisée. Il permettra donc de maintenir et de développer des services solidaires et de qualité aux Sautronnais tout en continuant d'investir pour un avenir durable et équilibré de la commune. Le budget 2012 s'élève à **9 882 905 €**, se décomposant en **6 336 387 €** pour le fonctionnement et **3 546 519 €** pour l'investissement.

➤ Budget de fonctionnement :

Conformément aux engagements pris envers la population, les taux des impôts des ménages sont revalorisés cette année de façon très modérée (+ 1,5 % pour la Taxe d'Habitation et la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties) et + 2,5 % pour la Taxe Foncière sur les propriétés bâties). Sautron bénéficiera encore d'un des plus faibles taux d'imposition des communes de l'agglomération.

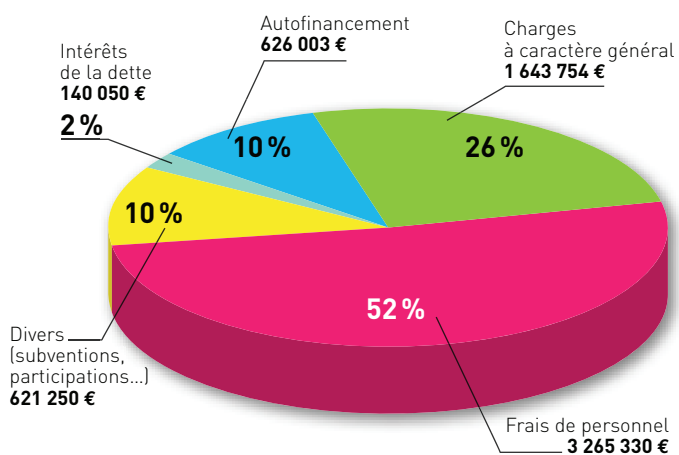
A titre d'exemple, pour un couple avec 2 enfants, dont la valeur locative du logement se situe dans la moyenne de Sautron, soit **4 872 €**, cette augmentation, au niveau de la taxe d'habitation-part communale, représentera une contribution supplémentaire de **15 euros** par an, soit seulement **1,25 euros** par mois.

Recettes de fonctionnement



- Les Impôts des ménages comprennent la taxe d'habitation, la taxe foncière sur propriété bâtie et la taxe foncière sur propriété non bâtie.
- Les dotations comprennent à hauteur de 873 780 € la dotation forfaitaire versée par l'Etat.

Dépenses de fonctionnement



- Les charges de personnel prennent en compte les recrutements qui seront réalisés en 2012 dans le cadre de la réorganisation du Service Enfance Jeunesse / Vie Associative. A noter que les charges de personnel de Sautron restent en dessous de la moyenne des charges de personnel des communes de même strate de l'agglomération.
- Les charges générales comprennent, en particulier, l'élaboration d'un Agenda 21, le développement des produits BIO dans l'alimentation des enfants fréquentant la restauration scolaire, ...

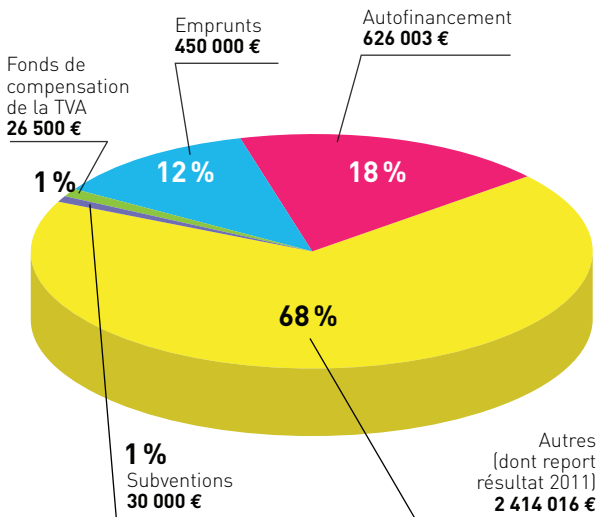
## ► Budget d'Investissement :

Outre la reconstruction des vestiaires des salles Cassiopée et Delta et le réaménagement de l'Espace Phelippes Beaulieux, cette année marquera la poursuite des travaux d'accessibilité des bâtiments communaux aux Personnes à Mobilité Réduite. A noter également la réalisation d'une cuisine à l'Espace de la Vallée et au Multi-accueil. Sautron conserve une bonne capacité d'investissement et le taux

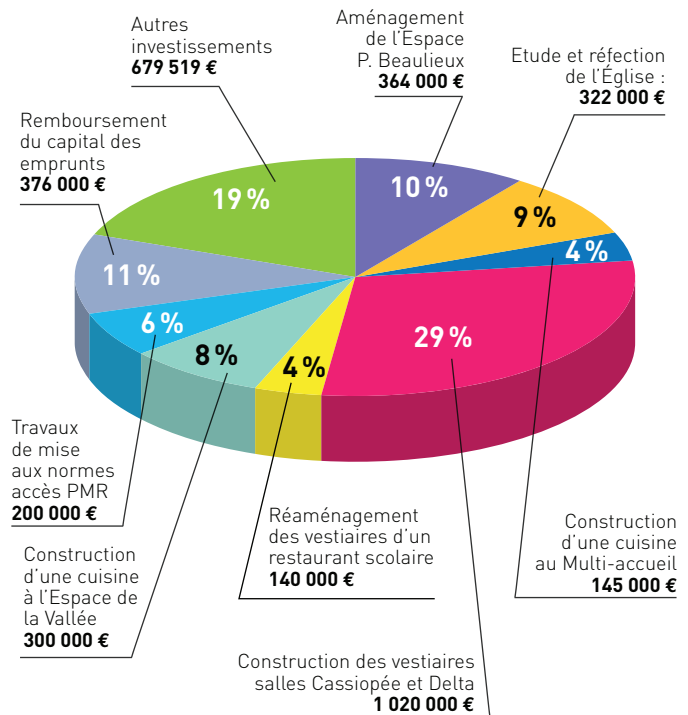
d'endettement /habitant reste très inférieur au taux moyen d'endettement des communes de même strate.

Sautron conserve une bonne capacité d'investissement et le taux d'endettement/habitant (560€/habitant) reste très inférieur au taux moyen d'endettement des communes de même strate (877€/habitant).

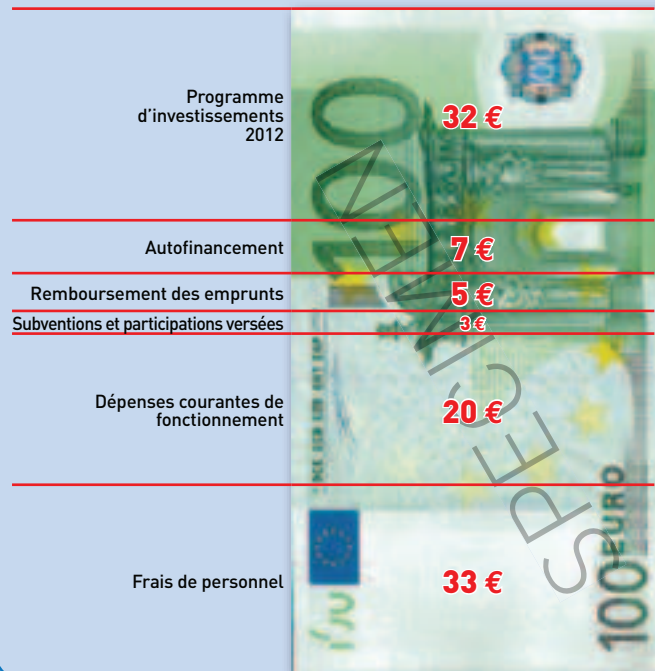
### Recettes d'investissements



### Dépenses d'investissements



## ► Ce que fait la Ville, en 2012, avec 100 €



## ► 100 € au budget 2012, d'où proviennent-ils ?

